

BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022 JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04·77·44·51·94

PV N° 43 DU SAMEDI 18/06/2022

Réunion du 13 juin 2022

Responsable Commission: M. Paul BRIDEAU: 06-26-29-49-27

Membres: MM. Jean-Luc AUGEREAU: 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL: 06-79-04-61-39

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Les finales des différentes coupes du Roannais auront lieu le dimanche 19 juin, au stade Malleval de Roanne. Voici le programme :

14h : U15 - Roannais Foot 42 (2) - Roanne Parc (terrain honneur)

16h : U18 - Goal Foot - Roannais Foot 42 (2) (terrain honneur)

16h : D5 - Belette - Usra SH 4 (terrain annexe)

18h: D3/D4 - Goal Foot - Bussières (terrain honneur)

<u>IMPORTANT</u>: pour l'utilisation de la FMI, le club gestionnaire est celui qui est cité en 1^{er}, à savoir : Roannais Foot 42 en U15 ; Goal Foot en U18 ; Belette en D5 ; Goal Foot en D3/D4.

QUELQUES INFOS

- L'entrée au stade Malleval est gratuite.
- En cas d'égalité, pas de prolongation et séance de tirs au but directe.
- Les frais d'arbitrage seront imputés sur le compte de chaque club qualifié (60 € par équipe) et c'est la Délégation du Roannais qui règlera directement les arbitres.
- Chaque équipe est priée de fournir quelques jeunes ramasseurs de balle, ainsi que deux ballons.
- Chaque équipe doit prévoir des chasubles pour ses remplaçants et se munir de gourdes individuelles pour se désaltérer.

NOTE AUX CLUBS

Article 55 des règlements sportifs du District Police des terrains – Protection des officiels

Alinéa 2 : cet article concerne l'utilisation des engins pyrotechniques, ou plutôt leur interdiction !!!!

Attention, si ce cas se produit, les clubs responsables seraient sous le coup des sanctions prévues en annexe, article 2 du règlement disciplinaire fédéral.